Prix : Quatre Sous. Québec, 22 Octobre, 1842.

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRÈS.
GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ETRE. — SAVOIR.

# LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

*n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Imprimé et publié par { N. AUBIN, *Rédacteur.* W. H. ROWEN, *Imprimeur.* } N°. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Le journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année vol. se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perte pour l'année. — Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance. — On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois. — Le prix du port par la poste est *une piastre* pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies. — On insère *gratuitement* tous les articles de nature purement personnelle ou privée ne sont admis que moyennant rémunération de 2 sous par ligne.

Prix des Annonces. *Première insertion*, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. *Chaque insertion suivante* se fait au quart des prix ci-dessus. — Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.

PRIMES. On donne le journal *gratis* aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux encanteurs à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille *gratis*.

## Mélanges Littéraires.

*La mère en permettra la lecture à sa fille.*

### LA SINCÈRE.

Ah ! c'est vous que je vois
Enfin ! et cette voix qui parle est votre voix !

VICTOR HUGO.

Veux-tu pacheter ?
Mon cœur est à vendre.
Veux-tu bachoter
Sans nous disputer ?

Dieu l'a fait d'aimant ;
Tu le feras tendre,
Dieu l'a fait d'aimant
Pour un seul amant !

Moi, j'en fais le prix ;
Veux-tu le connaître ?
Moi, j'en fais le prix ;
N'en sois pas surpris.

As-tu tout le tien ?
Donne ! et sois mon maître.
As-tu tout le tien,
Pour payer le mien ?

S'il n'est plus à toi,
Je n'ai qu'une envie ;
S'il n'est plus à toi,
Tout est dit pour moi.

Le mien glissera,
Fermé dans la vie ;
Le mien glissera,
Et Dieu seul l'aura !

Car, pour nos amours,
La vie est rapide ;
Car, pour nos amours,
Elle a peu de jours.

L'âme doit courir
Comme une eau limpide ;
L'âme doit courir,
Aimer et mourir.

### L'ECOLE DES JUGES D'INSTRUCTION.

*Suite et fin.*

Un des jeunes gens se retourna vers l'endroit indiqué : " Ah ! je le connais, moi. C'est M. Frémyn, un de nos plus graves magistrats. C'est singulier : je ne savais pas qu'il connût M. Solencourt.

— Est-ce un danseur de plus pour nous ?

— Lui ! Oh ! n'y comptez pas. Mesdemoiselles. Il n'a, je crois, dansé de sa vie. C'est la première fois que je le vois dans un bal. "

Au même instant le héros de la conversation s'avança, et, s'adressant à celle qui avait été désignée sous le nom de Marcelle, il lui dit : " Mademoiselle veut-elle me faire l'honneur de danser la première contredanse avec moi ? " Il y eut un moment de stupéfaction. Marcelle accepta, et quand son cavalier se fut retiré, elle reçut les félicitations de ses compagnes et des jeunes gens pour avoir conquis à la danse un indifferent, sinon un rebelle.

L'orchestre donna le signal, et la jeune danseuse fut bientôt en place près de son cavalier.

" Mademoiselle, lui dit-il, je suis, je ne sais si vous le savez, M. Frémyn, juge d'instruction. Vous êtes, si je ne me trompe, mademoiselle Marcelle Bernier ? "

*Chaîne des dames,*

" Cette exhibition de noms et de qualités peut vous surprendre ; mais, je ne vous cacherai pas, Mademoiselle, que bien que nous soyons au bal, je ne trouve dans l'exercice de mes fonctions. Je suis pour vous un juge d'instruction, et vous êtes pour moi un témoin que je vais entendre. "

*En avant deux.*

" Je vous demande pardon de vous faire une pareille surprise ; mais comme je ne voulais point, par une citation à comparaître dans mon cabinet éveiller l'attention de votre famille et vous exposer à un interrogatoire délicat, j'ai mieux aimé m'assigner moi-même à comparaître devant vous. "

*Poule.*

" Je ne puis trouver de meilleure occasion qu'un bal pour vous parler sans donner lieu à des remarques et sans exciter des soupçons. Vous deviez venir à celui-ci ; je m'y suis fait inviter, bien que je ne sois pas de la société de M. Solencourt. Je vous ai engagée, quoique je ne sache pas danser, ce qui vous aurait frappée déjà si ce que je vous dis vous préoccupait moins vivement. Mais, n'importe ! au prix d'un ridicule, je n'hésiterai pas à vous épargner un embarras. "

*Pastourelle.*

" Je viens au fait : Un jeune homme est détenu sous prevention d'un délit grave. Une lettre chiffrée a été trouvée chez lui, et cette lettre, qu'on est parvenu à traduire, est signée de votre nom.

— Vous vous trompez, Monsieur...

— Eh ! quoi, serait-ce faux ?

— Non, je parle du pas. Vous partez avant notre tour. "

M. Frémyn s'était déjà trompé si souvent sans être averti, qu'il est à croire qu'en le reprenant cette fois mademoiselle Marcelle voulait seulement cacher son trouble et son embarras.

" Je disais donc que cette lettre est signée de vous.... "

*Galop.*

" Je ne puis vous la montrer, parce qu'il y a trop d'yeux que cela pourrait frapper ; mais je vais vous dire ce qu'elle contient. (M. Frémyn récita la lettre.) Maintenant répondez-moi franchement...

— Monsieur... "

Le trouble de la jeune fille n'avait fait que croître, et la contredanse était finie.

— Il faut pourtant que nous achevions cette conversation, ajouta le juge en conduisant la danseuse à sa place. On va jouer une valse ; je ne sais guère valser.. Valsez-vous ?

— Rarement, mais pour cette fois j'accepte. "

Cinq minutes après le couple tournoyait aux accords d'un des plus beaux motifs de Strauss.

" Vous comprenez, Mademoiselle, combien une réponse est nécessaire Un *non* servira à prouver un audacieux mensonge comme circonstance aggravante d'une conspiration ; un *oui* justifiera un malheureux mal à propos soupçonné. "

Et comme mademoiselle Bernier hésitait encore à répondre.

" Ne craignez rien ; un juge d'instruction est un confesseur. Le magistrat a besoin de connaître un moment votre secret : une minute après, l'homme du monde ne s'en souviendra plus.

— Eh bien... oui.

— Et cette lettre était adressée à...

— A M. Eugène Loisel. "

Tout cela s'était dit au mouvement le plus rapide d'une des valses les plus entraînantes du compositeur allemand. Marcelle n'avait pas besoin de chercher un mensonge pour expliquer la rougeur qui couvrait ses joues.

Quant à M. Frémyn, il s'était essoufflé, éreinté à la poursuite de la vérité ; mais il avait fini par atteindre, à la force du jarret, la conviction qui devait, dès le lendemain matin, faire mettre Eugène Loisel en liberté.

LE FANTASQUE.
QUÉBEC, SAMEDI 22 OCTOBRE, 1842.

## Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

*Qui bien aime bien châtie.*

Si nous écoutions la plupart de nos amis nous laisserions Mr Cauchon sans réponse ; mais comme son incommensurable présomption lui ferait attribuer notre silence à une défaite nous lui dirons quelques mots, très peu de mots dont encore nous demandons excuse au public que de pareilles discussions ne peuvent que fatiguer.

Quant à la première de ses assertions aussi bien qu'à toutes celles qui tendent à toucher nos antécedents, ou notre première jeunesse nous nous contenterons de convaincre personnellement et par des documents d'une nature purement privée, tous ceux qui peuvent s'y intéresser et Mr. Cauchon lui-même le premier.

Nous n'avons jamais été accusé comme sténographe d'avoir perverti les discours de personne ni d'avoir répandu aucune solution d'assa fœtida. Les journaux de la chambre sont là pour prouver que nous avons été seulement accusé de *connaître* les auteurs de cette espièglerie et de ne point avoir *révélé* leurs noms. On n'a jamais accusé Mr. Cauchon, pour n'être point un delateur.

Nous n'avons jamais écrit *contre les Canadiens* ; nos écrits sont connus ; nous étions du grand nombre de ceux (le journal le *Canadien* entr'autres) qui regrettaient les excès désespérés